



**Date limite
de versement :
31 mai 2022**

Tél. : 02.31.42.61.10

www.le-robillard.fr

legta.le-robillard@educagri.fr

Code UAI : 0141112H

Siret : 191 411 123 00018



TAXE D'APPRENTISSAGE

VOTRE CONTRIBUTION AU SERVICE DE NOS APPRENANTS

Verser votre taxe d'apprentissage à l'EPLEFPA le Robillard c'est :

- ◆ participer à la formation des élèves et des apprenants, donc de vos futurs salariés,
- ◆ contribuer à la réalisation d'investissement permettant de maintenir les formations en prise avec les réalités professionnelles,
- ◆ concourir à la mise en place d'actions pédagogiques pour améliorer la qualité de l'enseignement



Un lycée d'enseignement général et technologie agricole

2nde générale et technologiques, 2nde professionnelle
Bac général, scientifique, technologique et professionnel
BTSA et Licence professionnelle



Un CFA

Proposant des formations par apprentissage :
Prépa apprentissage (3ème)
CAPA métiers de l'agriculture, BPA, BAC et BTSA
Créations septembre 2020
ASV (auxiliaire spécialisé vétérinaire)
Licence BEA (Bien-Etre Animal)



Un CFPPA

Proposant des formations continues pour adultes :
BP REA
CS production cidricole
Stages préparatoires à l'installations
Stages courts : domaine cidricole, agroéquipement et espaces verts

Une exploitation agricole — Polyculture-élevage

Un atelier cidricole, métallerie, agroéquipement

Un centre équestre




**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE


RÉGION
NORMANDIE

EPLEFPA Le Robillard
938 route du lycée agricole—Lieuury
14170 SAINT PIERRE EN AUGÉ

**Votre aide nous
est précieuse !**



**Date limite
de versement :
31 mai 2022**

Tél. : 02.31.42.61.10

www.le-robillard.fr

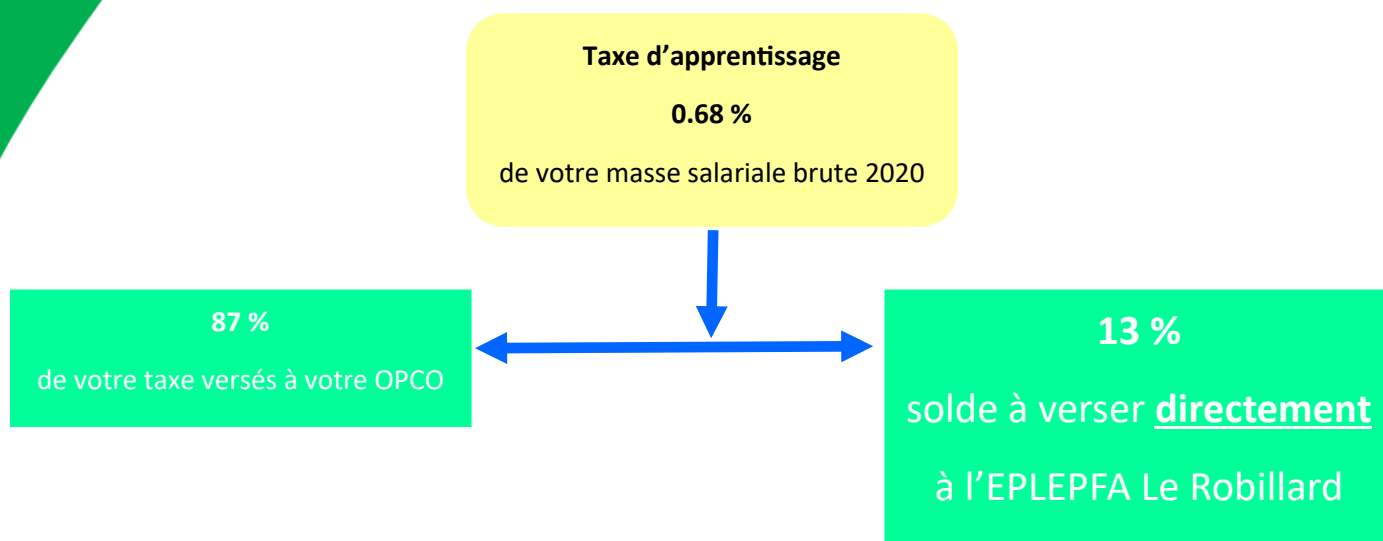
legta.le-robillard@educagri.fr

Code UAI : 0141112H

Siret : 191 411 123 00018



**La taxe d'apprentissage est le seul impôt
dont vous pouvez choisir le bénéficiaire**



Modalités de versement

Vous pouvez directement nous verser tout ou partie du solde des 13 % de la taxe d'apprentissage

Par chèque (ordre de l'agent comptable) et accompagné du bordereau de versement à l'adresse suivante :

EPLEFPA Le Robillard

A l'attention de Brigitte NATIVELLE
938 route du lycée agricole—Lieury
14170 SAINT PIERRE EN AUGÉ

Par virement :

IBAN FR76 1007 1140 0000 0010 0034 320

BIC : TRPUFRP1

Comment nous contacter ?

Mme Brigitte NATIVELLE

secrétaire en charge de la taxe d'apprentissage

Tél. 02.31.83.83.58

Mail : brigitte.nativelle1@educagri.fr


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE


RÉGION
NORMANDIE

EPLEFPA Le Robillard
938 route du lycée agricole—Lieury
14170 SAINT PIERRE EN AUGÉ

**Votre aide nous
est précieuse !**